

L'ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

ÎLE-DE-FRANCE, ACTEUR MAJEUR DE SANTÉ PUBLIQUE

L'Établissement Français du Sang est l'unique opérateur civil de la transfusion sanguine en France. Sa mission première est d'assurer l'autosuffisance en produits sanguins sur tout le territoire. L'EFS Île-de-France constitue l'un de ses 17 établissements régionaux. L'existence de ces établissements repose sur la générosité des donateurs et le respect des principes éthiques fondateurs. Ainsi, l'EFS Île-de-France assure le lien entre la générosité des donateurs et les besoins des malades de toute la région.

⇒ Structure et missions de l'EFS Île-de-France

L'EFS dispose du monopole des activités de **collecte, préparation, qualification, distribution** des produits sanguins labiles (PSL) aux établissements de santé. Alors qu'il fête ses 12 ans cette année, l'EFS est aujourd'hui une référence dont le système et les pratiques sont reconnus dans le monde entier.

L'EFS est composé d'un siège et de 17 établissements régionaux, qui assurent les activités de transfusion sanguine dans toute la France. Chaque établissement est composé d'une direction, d'un ou plusieurs plateaux techniques de préparation et de qualification des PSL et de sites où sont assurés notamment le prélèvement et la distribution de ces PSL.



L'EFS Île-de-France en quelques mots...

- Siège social à Ivry-sur-Seine composé de :
 - La Direction Générale
 - Les différents services supports : achats approvisionnement, contrôle de gestion, communication, finances, juridique, ressources humaines, services généraux, services techniques, systèmes d'information, logistique, transport
 - La Direction de la collecte
- 35 sites au total pour la collecte de sang, la préparation, la qualification et la distribution

Cette course vitale et permanente permet d'approvisionner quotidiennement **280 établissements** de santé dans les meilleures conditions de sécurité et de qualité.

La région Île-de-France n'est pas autosuffisante en produits sanguins. La solidarité des autres régions permet alors de combler ce manque et de maintenir l'autosuffisance nationale. C'est pourquoi la priorité de l'institution est aussi la fidélisation des donateurs. Les 80 associations de donateurs de sang bénévoles (ADSB) de la région, qui recensent 800 bénévoles, et les nombreux partenaires, aident à ces actions.

L'EFS IdF dispose d'un budget propre. Il ne reçoit aucune subvention de l'Etat. Son modèle économique unique repose sur deux piliers :

- **La générosité des donateurs**, dont l'acte n'est pas rémunéré,

A lui seul, l'EFS IdF satisfait **près de 20%** des besoins nationaux en produits sanguins labiles

- **La cession des produits sanguins auprès des établissements de santé publics et privés** de la région Île-de-France.

Au-delà de ce cœur de métier, l'EFS Île-de-France poursuit des activités annexes ayant pour ambition une meilleure prise en charge des malades. Une organisation aux multiples facettes pour un acteur de santé publique reconnu et incontournable.

⇒ Les activités de l'EFS Île-de-France

Le cœur de métier : du prélèvement à la distribution des produits sanguins

Le cœur de métier de l'EFS Île-de-France est d'assurer l'approvisionnement en produits sanguins des établissements de la région. Cette activité se décompose en 5 phases :



1. **Organisation des collectes** de sang dont la plupart sont effectuées en collectes mobiles en partenariat avec les associations
2. **Préparation des produits** sanguins labiles, c'est-à-dire séparation du sang, des produits cellulaires (globules rouges et plaquettes) et du plasma
3. **Qualification du don**, réalisation des analyses de biologie médicale
4. **Distribution des produits** sanguins labiles aux établissements de santé de la région
5. **Contrôle de la qualité** des prestations à travers le réseau d'hémovigilance.

Un établissement tourné vers l'avenir...

En dehors de son cœur de métier l'EFS Île-de-France assure des activités associées :

- ✓ **La recherche**
- ✓ **La thérapie cellulaire et tissulaire**
- ✓ **Les activités de laboratoire**
- ✓ **Les soins aux malades**

⇒ Les engagements de l'Établissement Français du Sang IdF

Faire ce que l'on dit, et dire ce que l'on fait...

L'établissement francilien est engagé dans une politique d'assurance qualité qui dépasse le cadre des activités transfusionnelles. Ainsi l'EFS IdF satisfait aux normes en termes de fonctionnement administratif et médico-technique.

Les bonnes pratiques transfusionnelles

L'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé, ex-Afssaps) a élaboré, en 2006, des bonnes pratiques transfusionnelles. Elles détaillent les modalités organisationnelles et opérationnelles à mettre en place afin de garantir la sécurisation de toute la chaîne transfusionnelle.

Les vigilances, pour une traçabilité permanente

Pour prévenir les effets inattendus ou indésirables relatifs à la transfusion sanguine, l'EFS IdF s'est doté d'une Unité de Gestion des Risques et de la Qualité (UGRQ). Cette unité a compétence sur l'ensemble des vigilances à mettre en œuvre (hémovigilance, matériovigilance, réactovigilance et biovigilance) et sur le contrôle qualité.

Établissement
certifié ISO
9001 depuis
2005